

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE VAUDREUILLE

VIDE GRENIER FOIRE À TOUT Vaudreuille



Emplacement : 3m / 8€*
Restauration et Buvette.
*Païement à la réservation ou
sur place.

Informations sur : comitedesfetesdevaudreuille@gmail.com

06 75 27 22 75 ou 06 60 96 77 83

REGLEMENT

Article 1 : Le Comité des Fêtes de Vaudreuil est l'organisateur du vide grenier du mercredi 08 mai 2025 à Vaudreuil. L'accueil des exposants débute à 6h00.

Article 2 : L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre du vide grenier.

Article 3 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué. Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seul l'organisateur sera habilité à le faire si nécessaire.

Article 4 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants....).

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 5 : Les places non occupées après 8h00 ne seront plus réservées et pourront éventuellement être attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront dans ce cas, acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début du vide grenier ;

A défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

Article 6 : Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur place à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramasser les invendus et à les mettre à la décharge ou à l'endroit matérialisé par le SIPOM.

Article 7 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

BULLETTIN D'INSCRIPTION

à retourner à :

Comité des Fêtes, mairie 31250 VAUDREUILLE

NOM :
Prénom :
Raison sociale :
Adresse :
Adresse Mail :
N° de Tel :
Nature de la pièce d'identité
Numéro :

Prix : 8€ le stand de 3 ml / 15€ les 6 ml / 22€ les 9 ml / 30€ les 12ml
Nombre de stands réservés : Montant : _____ €

Type de véhicule : _____ Remarque : (entourer) OUI NON
Dimensions : _____ m (si OUI dimensions : _____ m)

Joindre obligatoirement la photocopie de votre Pièce d'identité ou l'inscription au registre de commerce (recto - verso)

Le règlement pour validation de votre inscription et le chèque sont à envoyer à l'ordre du Comité des Fêtes Vaudreuil.

Attestation à remplir obligatoirement :

Je soussigné(e).....
demeurant à :

atteste sur l'honneur n'avoir pas participé à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de la présente année 2025 conformément à l'article 4 du décret n° 2009-16 du 7/01/2009.

Je suis conscient que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration m'expose à des sanctions pénales.
Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A..... le..... Signature.....

NB: Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés, sont autorisés à vendre des objets personnels et usagés, 2 fois par an au plus.(Répertoire du Ministère de l'Intérieur -2009)